

Réduction des produits phytosanitaires

Que dit le Grenelle de l'environnement ?

Objectif : rendre l'agriculture durable

- ✦ Encadrer les activités de conseil et de vente des produits phytopharmaceutiques.
- ✦ Interdire, sauf dérogation, l'épandage aérien des produits phytopharmaceutiques et limiter ou interdire leur usage dans les espaces utilisés par le grand public ou des groupes de personnes vulnérables.
- ✦ Élargir la responsabilité des fabricants ou importateurs de produits phytopharmaceutiques à l'élimination des produits dont l'autorisation a été retirée.



Les zones de non-traitement

La diffusion de produits de traitement sur les sols cultivés peut présenter des risques pour la qualité des eaux. L'arrêté du 12 septembre 2006 et la circulaire du 23 septembre 2008 indiquent que l'application des produits phytosanitaires **doit être effectuée dans le respect d'une zone non traitée (ZNT) au voisinage des points d'eau.**

Cette zone non traitée peut être de 5, 20 ou 50 mètres selon les molécules utilisées. L'indication de la ZNT requise figure sur l'étiquette du produit, à défaut de sa mention, la distance de 5 mètres doit être respectée.

Pêche électrique avec la fédération de pêche de la Loire

Etude génétique sur les populations de truites

La Fédération de Pêche de la Loire réalise pour la première fois une étude génétique sur les populations de truites du département (une étude portant sur l'ombre commun avait déjà été réalisée en 2005). Cette étude permettra de déterminer les impacts liés aux déversements de truites de pisciculture réalisés par le passé, de localiser précisément les souches natives et de préparer des plans de conservation sur les secteurs les plus préservés. Sept journées sont prévues sur le bassin versant du Lignon de l'Anzon et du Vizézy entre fin juin et fin septembre. Les personnels du syndicat qui ont suivi la formation requise participe à ces journées au côté des techniciens de la fédération. L'équipe rivière sera également présente lors de ces journées, pour donner un coup de main.





Fin de chantier sur le Moingt

Le débardage à cheval pour les travaux rivière

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV) vient de réaliser un chantier de traitement de végétation sur le Moingt, sur les communes de Montbrison et Savigneux. Ce type de chantier consiste principalement en un abattage sélectif d'arbres en bord de cours d'eau.

Les arbres abattus sont choisis en fonction de leur état de santé, de leur enracinement, de leur port et de leur rôle dans le maintien des berges. Certaines essences, comme les robiniers faux acacias, ne sont pas très structurantes pour les berges des cours d'eau, du fait de leur enracinement superficiel et aussi des substances herbicides (phytotoxine) qu'ils produisent pour empêcher d'autres essences de se développer. De fait, le robinier fait partie des arbres qui subissent davantage l'abattage lors des chantiers de traitement de végétation en bord de cours d'eau.



A l'occasion de ce chantier, le SYMILAV a mobilisé son équipe rivière et fait appel à une entreprise extérieure de travaux forestiers, notamment spécialisée pour les travaux en rivière. Cette entreprise travaille avec des chevaux de traie pour débarder les arbres abattus. Cette technique plus douce et moins impactante pour le milieu permet une évacuation du bois ne nécessitant pas d'abattage supplémentaire pour le passage des engins, puisque le cheval passe là où un homme passe.



Un des plus anciens ponts de Chalmazel en cours de restauration

Chantier isolé en pleine forêt pour une partie de l'équipe

Suite à l'orage centennal survenu à Chalmazel en 2009, plusieurs infrastructures avaient été fortement endommagées, notamment au pied de la station de ski. Parmi les ouvrages ayant été abîmés par le ruissellement torrentiel, conséquence des trombes d'eau qui se sont abattues cette nuit là, se trouve un des plus vieux pont de la commune.

Situé au cœur de la hêtraie-sapinière en dessous du col du Béal, le pont n'est accessible qu'à pied, ou par des engins d'entreprises de travaux forestiers. Afin que l'équipe puisse démarrer le chantier, la commune a acheminé le matériel en tracteur en suivant le chemin forestier. Le pont menaçant de plus en plus de s'effondrer, il devenait urgent d'intervenir. Le chantier devrait durer tout le mois de juillet.

Ces travaux sur ouvrages hydrauliques s'inscrivent dans une démarche de conservation du patrimoine, et sont réalisés à titre exceptionnel par l'équipe du SYMILAV.



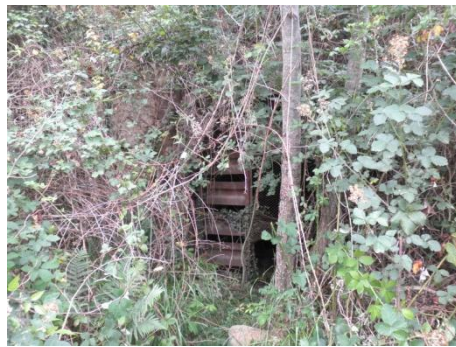


Actualités au fil de l'eau!!!

Le pré-inventaire des chiroptères se poursuit



Après une première période de quinze jours en début d'année, Tessie BARJAT est revenue au SYMILAV pour une seconde période de stage de 3 semaines, pendant laquelle elle a poursuivi au côté de Fred MARTEIL, le travail de pré-inventaire des chiroptères (chauves souris). Ce travail n'aurait pu se faire sans la collaboration et le partenariat avec Sylvain VIGANT, expert en chiroptères et bénévole à la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). La LPO a mis à notre disposition deux enregistreurs à ultrasons, qui permettent donc d'enregistrer les ultrasons des chauves-souris. Les enregistrements obtenus sont ensuite analysés par un programme informatique qui détermine le nombre d'individus contactés, et la famille à laquelle ils appartiennent. Enfin, une audition directe des enregistrements par l'expert permet de déterminer précisément l'espèce et de savoir le nombre concerné.



Le Chemin de l'eau à Chalmazel bientôt balisé



A la suite de la mise en place de trois panneaux d'interprétation dans le bourg de Chalmazel, l'équipe du syndicat vient de procéder au balisage du chemin de l'eau. Long de 1,5 km à travers le village, cette balade permet de découvrir une partie du patrimoine de Chalmazel lié à l'eau, comme les fontaines, les bachas, le vieux pont du Lignon... Une fiche descriptive est en cours de réalisation et sera bientôt disponible sur le site internet du SYMILAV, et en mairie de CHALMAZEL.



Réunion du comité de pilotage ZPS Plaine du Forez

Le comité de pilotage ZPS Plaine du Forez s'est réuni le 7 juillet à Savigneux. Une quarantaine de personnes était présente. Différents points ont été abordés et on retiendra la réorganisation de la gouvernance du comité de pilotage, qui désormais encadrera le travail de trois comités (Comité scientifique, comité étangs, comité MAET). A noter également les retards de paiements des MAET pour les engagements pris en 2010. La DDT souhaite que ces paiements soient réalisés avant la fin juillet et travaille dans ce sens. Le comité a décidé également de lancer une réflexion autour de la communication. Un groupe de travail devrait se mettre en place pour faire des propositions.



Infos SPANC

Réunion d'information le 7 juillet 2011 à Saint Laurent Rochefort

A l'initiative de la Commune de Saint Laurent Rochefort, une réunion d'information concernant les nouveaux dispositifs agréés a eu lieu le jeudi 7 juillet. L'ensemble des élus de la Communauté de Communes du pays d'Astrée y étaient conviés, ainsi que les habitants des communes limitrophes.

Après un rappel du cadre législatif d'évolution du SPANC et la présentation des dernières modifications apportées par les lois Grenelle I et II, un temps a été consacré sur les précisions à apporter à la lecture des rapports de diagnostics et les modalités de calcul des redevances.

Ensuite, une présentation des filières dites « compactes » a été réalisée, détaillée pour deux d'entre elles par les techniciens commerciaux de deux sociétés distributrices.

Un verre de l'amitié a clôturé la séance, comme il se doit à Saint Laurent Rochefort.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter:

SPANC du Lignon / Square Savignano 42600 SAVIGNEUX

Tel: 04/77/58/46/86 du lundi au jeudi de 8h à 12h

**Abonnez vos amis et contacts
à cette newsletter :
fred.marteil@lignonduforez.fr**

Retrouvez toute l'actualité du SYMILAV sur www.lignonduforez.fr

Directeur de publication : Gabriel ROUSSET

Newsletter N°2-Juillet 2011

SYMILAV [Syndicat Mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy] Square Savignano 42600 SAVIGNEUX

Conception/création : Fred MARTEIL

fred.marteil@lignonduforez.fr